

Plutôt prévenir que guérir

Quand on voit la production américaine, qui frôlera les 11 t/ha alors que la production française n'atteindra pas les 9 t/ha, on ne peut rien contre le climat mais on est en droit de s'insurger face à des distorsions de concurrence de plus en plus prégnantes : biotechnologies, produits phytosanitaires, assurances et filets de sécurité, réglementations pragmatiques et limitées. Tout ce qui est interdit et freine aujourd'hui la productivité et la rentabilité en France est développé outre-Atlantique.

Dans cette situation, c'est plus facile de résister aux crises déclenchées par les aléas des marchés et du climat !

Le chiffre du mois

150 mm : c'est la pluie tombée en 3 jours sur certaines régions françaises en mai 2016. C'est aussi la quantité moyenne annuelle utilisée par les grandes cultures irriguées.

MARCHÉS

LA PRODUCTION US PLOMBE LES PRIX

Comme déjà annoncé dans ses communications précédentes, l'USDA confirmait un rendement record dans son rapport du 12 septembre dernier. Même si le rendement affiché (10,95 t/ha) semble encore surestimé et que la météo pluvieuse des derniers jours devrait retarder la récolte, la production sera quoi qu'il en soit record. Cette situation pèse sur les prix depuis plusieurs semaines, le risque d'aléas sur la récolte US s'évaporant de jour en jour depuis le début de l'été. C'est ainsi que les cours internationaux, exprimés en dollar sont à leurs plus bas depuis 2008/2009 : depuis le début du mois d'août, les cours à Chicago restent désespérément scotchés autour de 135 \$/t sur l'échéance décembre (120 €/t) pour un prix de vente des farmers de l'ordre de 105 €/t départ ferme. Les quelques éléments de soutien à l'échelle internationale, en particulier en provenance du Brésil (fort recul de la safrinha et du disponible exportable), n'y auront rien changé. Et pour cause : avec une récolte record et un stock affiché en nette progression, les Etats-Unis devront saisir toutes les opportunités en particulier à l'export, pour limiter au maximum leur stocks de report. Lors d'une récente rencontre entre des représentants de l'AGPM et leurs homologues américains de la NCGA à Washington, le discours était très clair : « nous devons gagner en demande à l'exportation pour équilibrer notre marché ».

Alors, les prix ont-ils atteint un plancher à l'échelle internationale ? Il est vrai que sur ces bases, le maïs américain est attractif pour l'ensemble des acheteurs mondiaux. Parallèlement, les fonds non commerciaux ont réduit leur position vendeuse sur le marché de Chicago ces dernières semaines....

Au niveau européen, les difficultés rencontrées à l'Ouest, en particulier sur la récolte de maïs, associées à un euro relativement faible par rapport à l'historique, a contenu la baisse récente des prix. Reste que sur la base des prix actuels, les origines ukrainiennes, et hongroises (très bonne récolte en Hongrie) sont aujourd'hui les plus compétitives sur le marché communautaire. Sans revirement des prix internationaux, l'activation des droits de douanes à l'importation semble le dernier rempart contre une nouvelle baisse des prix. Le prix d'entrée théorique du maïs US sur l'UE calculé quotidiennement par la Commission

Européenne est passée depuis plusieurs jours sous la barre du seuil des 157 €/t. Dans ces conditions, l'AGPM demande à la Commission d'appliquer sans délais des droits à l'importation sur le maïs comme le prévoit le règlement européen correspondant !

L'IRRIGATION, LA MEILLEURE ASSURANCE RÉCOLTE

Cette campagne de production 2016 est sans aucun doute celle des contrastes. Après les pluies importantes de mars et avril, et un mois de juin marqué par les inondations dans le Centre et dans l'Est, la quasi-totalité du territoire a été frappée par une sécheresse historique sur certaines régions, avec des pluies inexistantes, ou presque, sur plusieurs départements. A titre d'exemple, on comptabilise seulement 3 mm sur le mois d'août à Mont de Marsan, 15 mm à Bergerac ou encore 9 mm à Cognac, alors que les normales se situent respectivement à 65, 63 et 47.

Des cultures fortement impactées

Même s'il est encore tôt pour faire un bilan de cette campagne, les conditions météo de cet été ont très fortement pénalisé les cultures non irriguées. Le rendement maïs sera ainsi fortement affecté, avec des situations catastrophiques dans de nombreuses régions. Plus que jamais, le contraste entre les cultures irriguées et non irriguées est frappant : si les rendements seront médiocres en maïs non irrigué sur de nombreux départements, les rendements des cultures irriguées seront au rendez-vous. Ils pourraient même être exceptionnels dans certaines zones. Ce diagnostic peut être élargi à l'ensemble des productions de printemps : soja, tournesol, sorgho, légumes de plein champ, maïs doux... Oui plus que jamais, l'irrigation constitue la meilleure assurance récolte !

Une prise de conscience nécessaire

Et pourtant, alors même que les communications sur les outils de gestion des risques se multiplient, tant au niveau de l'Union Européenne qu'à l'échelon national, ces différents rapports semblent occulter l'efficacité de cette pratique pour se prémunir des aléas climatiques. Encore une fois, la prévention n'est pas assez présente dans les différentes propositions. Le constat est par ailleurs le même pour les inondations, où l'impact de l'interdiction des curages de fossés a été démontré.

Les conclusions des rapports parlementaires sur l'eau (Eau : urgence déclarée, rapport du Sénateur Pointereau, ...) doivent être entendues et intégrées. Elles alertent sur l'impact du changement climatique sur la ressource en eau et sur la répartition de la pluviométrie au cours de l'année. Pour autant, aucun risque de pénurie d'eau n'est à redouter en France, grâce à son important réseau hydrologique. Personne ne peut nier ces faits.

Les enseignements de l'année 2016 doivent être retenus, afin d'intégrer l'irrigation et le stockage de l'eau nécessaire, dans une politique de prévention et de gestion des risques en agriculture. L'AGPM et IRRIGANTS de France continueront donc de porter ce message auprès des décideurs dans les prochains mois pour faire émerger des conditions favorables à la gestion de la ressource et ainsi, à une meilleure adaptation à l'aléa climatique.

DURABILITÉ DES BIOCARBURANTS

Le schéma 2BS renouvelé

Ce renouvellement assure la continuité de la mise sur le marché européen des biocarburants durables, notamment français, par les opérateurs qui utilisent le schéma 2BS.

En effet, la Directive Européenne 2009/28/CE relative à la promotion de l'utilisation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables impose depuis 2011 des critères de durabilité aux biocarburants mis sur le marché dans l'UE. Le respect de ces critères est indispensable pour bénéficier de soutiens publics et pour contribuer à l'atteinte de l'objectif de 10% d'énergies renouvelables dans les transports en 2020.

Dans ce cadre, les acteurs des filières françaises de biocarburants (AGPM, AGBP, CGB, SNPAA, Coop de France Métiers du Grain, FNA, Terres Univia) ont créé en 2011 le schéma volontaire de durabilité 2BS (biomasse, biocarburants, schéma volontaire pour la durabilité). Il permet aux opérateurs économiques de démontrer la conformité de la biomasse et des biocarburants, biodiesel et bioéthanol notamment, aux critères de durabilité.

Reconnu une première fois par la Commission pour la période 2011-2016, les membres fondateurs de 2BS et l'Association 2BS ont obtenu le renouvellement de cette reconnaissance le 26 août 2016 pour 5 nouvelles années.

2BS est utilisé par 595 producteurs et fournisseurs de biomasse et de biocarburants, essentiellement en France mais aussi dans 17 autres pays. Il se place parmi les 3 premiers en nombre de certificats et en volumes certifiés chaque année. Il est l'un des 3 premiers schémas européens dont la reconnaissance a été reconduite par la Commission.

CEPP : LES DERNIERS TEXTES SONT ENFIN PUBLIÉS

Le décret d'application qui devait permettre de lancer l'expérimentation sur les CEPP a été publié au Journal Officiel le 26 août dernier. Ce texte définit les conditions, les objectifs assignés aux distributeurs et les indicateurs qui seront mis en œuvre dans le cadre de ce futur dispositif. Un texte publié relativement conforme à celui qui avait été mis en ligne lors de la consultation publique et pour lequel les

demandes de la profession agricole avaient pu trouver échos, notamment sur la question des indicateurs. Il s'agira d'un indicateur composite qui comptabilisera et valorisera les bonnes pratiques des agriculteurs et les solutions innovantes tout en tenant compte de la diffusion de ces solutions. Cela permettra d'estimer l'adoption de bonnes pratiques par les agriculteurs en parallèle de la quantification de l'évolution de l'utilisation de produits phytosanitaires (indicateur quantités de surface de substances actives par hectare de SAU). Concernant les objectifs à atteindre, les distributeurs devront détenir en 2021, un nombre de certificats d'économie de produits phytosanitaires égal à 20% de leur référence des ventes. En cas de non-respect, une sanction à hauteur de 5 €/certificat manquant pourra s'appliquer, pénalité à laquelle l'AGPM s'est fortement opposée compte tenu du caractère expérimental du dispositif. Ce décret est complété par trois autres textes publiés au Bulletin Officiel le 22 Septembre qui définissent notamment les actions éligibles aux certificats. Les trichogrammes contre la pyrale du maïs ont été retenus.

DU CÔTÉ DU MAÏS FOURRAGE

La filière maïs se mobilise sur tous les fronts. Ainsi, le maïs fourrage sera présent sur l'espace des fourrages au Sommet de l'élevage à Cournon les 5, 6 et 7 octobre prochains avec comme thématique : « Le maïs sous toutes ses formes pour l'alimentation des bovins ». C'est le titre d'une nouvelle brochure éditée par Arvalis-Institut-du-Végétal que les visiteurs pourront découvrir sur le stand. Des mini-conférences techniques dédiées au maïs se tiendront également sur l'espace des fourrages : utilisation des différentes formes de maïs en élevage, décryptage du bulletin d'analyse, engraissement des bovins viande, seront les thèmes des conférences dédiées au maïs.

C'est à l'occasion de ce salon que sortira la nouvelle affiche-journal « Ma vache, mon maïs fourrage et moi ». Cette dernière met en scène les témoignages de Claudine et Gérard Guibert, éleveurs installés dans le Cher avec 72 vaches laitières. N'hésitez pas à vous rendre sur la page Facebook « Ma vache mon maïs fourrage et moi » sur laquelle se déroule actuellement un concours photos et qui proposera, tout au long de l'année, diverses animations.

Par ailleurs, pour les experts et les amateurs de technique, reprenez la date du 17 novembre 2016. Le colloque « Maïs fourrage et bovins : nouvelles approches de la valeur alimentaire et de sa valorisation » se déroulera à Paris. Organisé par Arvalis et l'Inra, en partenariat avec la section maïs de l'UFS et la FNPSMS, il fera le point sur l'état des connaissances sur : la valeur alimentaire du maïs fourrage, l'alimentation des bovins et le bilan de la campagne 2016.

Page Facebook :

<https://www.facebook.com/Ma-vache-mon-mais-fourrage-et-moi/>

Espace des fourrages : HALL 1 stand B62

Colloque : informations et inscriptions : c.trocme@arvalisinstitutduvegetal.fr

VIENT DE PARAÎTRE : PLEIN PHARE SUR LE MAÏS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Avec la mise en place des nouvelles grandes régions, il convenait d'actualiser la publication « Plein Phare sur le maïs en Rhône-Alpes ». C'est chose faite avec cette nouvelle édition toujours largement illustrée de chiffres et de graphes montrant la réalité et l'importance des cultures de maïs dans la région. Surfaces et occupation du territoire, culture, production des semences, destinations de la collecte, ... Ce document intéressera l'ensemble des acteurs agricoles locaux mais aussi les élus et les journalistes qui pourront mieux appréhender le rôle du maïs dans l'économie de la région.

A télécharger sur www.maizeurop.com ou demander des exemplaires à anne.kettaneh@agpm.com

PRIX IMAGIN'MAÏS



Afin d'explorer les diverses possibilités du maïs utilisable en tant que ressource renouvelable, le prix Imagin'Maïs est lancé à l'initiative de la filière maïs. Il est né de rencontres avec 4 établissements d'enseignement supérieur et de recherche (école de mines à Sophia Antipolis, Université de Technologies de Compiègne, Université de Montpellier, Université de Dijon) intervenant dans divers domaines : matériaux, alimentation, biochimie. Ce prix propose à des étudiants une réflexion prospective sur les différents usages possibles des ressources issues du maïs pour répondre demain aux besoins de la vie quotidienne dans le cadre du développement durable. Ils devront publier un article et réaliser une vidéo « Imagin'Maïs en 180 secondes » pour présenter leur travail. Ce concours, ouvert depuis le 1^{er} septembre, a fait appel à un jury pluridisciplinaire constitué d'experts (production, technologie, industrie, économie) qui analyseront les dossiers des candidats. Trois prix pourront être décernés : prix de la créativité, prix de la faisabilité, prix de la durabilité ; et chaque lauréat recevra une récompense de 2 500 €.

BILAN FRANÇAIS DU MAÏS

Ressources et utilisations AU 1^{ER} AOÛT 2016
CAMPAGNE 2016/2017

FRANCEAGRIMER 1 000 T	situation au 01/08/16	situation au 01/08/15	100 = 01/08/15
Stocks collecteurs agréés	1 652,9	1 985,4	83,2
Collecte	204,5	246,0	83,1
Importations*	410,6	414,2	99,1
Amidonnerie	2 259,0	2 107,0	107,2
Semoulerie	365,0	337,0	108,3
Exportations*	5 973,8	7 886,4	75,7
Dt UE	5 619,8	7 515,5	74,8
pays tiers	354,0	370,9	95,4

*chiffres au 01/07

Utilisations des céréales par les fabricants d'aliments du bétail au 1^{ER} AOÛT 2016
CAMPAGNE 2016/2017

FRANCEAGRIMER 1 000 T	situation au 01/08/16	situation au 01/08/15	100 = 01/08/15
Blé tendre	446,6	423,3	105,5
Orge	89,7	81,5	110,1
Maïs	171,8	293,0	58,6
Autres céréales	35,4	65,0	54,5
TOTAL	743,5	862,8	86,2

PRIX DU MAÏS FRANÇAIS €/T

Prix base juillet	AOÛT 2016	AOÛT 2015
Rendu Bordeaux	152,67	160,00
Départ Eure-et-Loir	164,33	162,20
Majorations mensuelles	0,93	0,93